

N/REF : 26/11/2024 15H15 C:024059 I:35175
V/REF : OSMIL806328987
V/Appel du Mardi 26/11/2024 a 15H15

FONCIA GRENOBLE

**15, RUE LESDIGUIERES
B.P.343
38013 GRENOBLE CEDEX 01**

IMMEUBLE : 4,6,8,10,12 GLYCINES
4,6,8,10,12 ALLEE DES GLYCINES
38170 SEYSSINET PARISSET

St Martin-H, le 27 Novembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N 8 MME AUDREY DEVANCIARD (LOCATAIRE) TÉL 0686727591

MOTIF : MERCI D'INTERVENIR DANS LE LOGEMENT DE M. DEBAUD CAR MME AUDREY
DEVANCIARD (LOCATAIRE) TÉL: 0686727591 CAR IL Y A DE GROS REFOULEMENT
DANS SES TOILETTES. LE PROPRIÉTAIRE A DÉJÀ FAIT INTERVENIR IL Y A 10
JOURS PLOMBIER IL N' A PAS DE SOUCI AU NIVEAU DE SON LOGEMENT.
PRENDRE LA CAMERA

Donneur d'ordre : Mme R GANEL

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 26/11/2024 A 15H15
DÉBOUCHAGE WC A LA POMPE MANUELLE
IMPOSSIBLE DE PASSER LA CAMÉRA CAR WC A PIPE CACHER
OBSERVATION PRÉVOIR DÉMONTAGE DU WC PAR LE PLOMBIER ET PASSAGE
PRESSION BUS TOURNANTE ET CAMÉRA AU NIVEAU DE LA PIPE PRIVATIF CALCAIRE
LA CANALISATION HORIZONTALE PASSE PAR LE LOGEMENT DU DESOUS

NOUS ATTENDONS UN OS SI VOUS CONFIRMER L INTERVENTION DE CURAGE

OBSERVATIONS : FF LCOMPTER Email envoyé le 27/11/24 a 10H01 Mme R GANEL

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs

interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 à 10km	1	176,90	176,90
TOTAL H.T.				176,90
T.V.A. a 10,00%				17,69
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>194,59</u>

Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN